

Viticulture

Bilan année 2025



n°23
04 décembre 2025



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référent filière & rédacteur

Florine THEVENOT

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

Georgia LAMBERTIN

Présidente de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Présentation du réseau

- Carte : localisation des parcelles observées

Pression biotique

- Bilan sanitaire 2025

Facteurs de risque

- Bilan climatique
- Phénologie

Bilan par bioagresseur

- Excoriose
- Oïdium
- Mildiou
- Black-rot
- Vers de la grappe : eudémis - cochylis
- Pyrale du Daphné : cryptoblabes gnidiella
- Flavescence dorée : scaphoideus titanus
- Adventices

Organismes à surveiller

- Cicadelle africaine de la vigne : jacobiasca lybica
- Scarabée japonais : popillia japonica

Informations



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact

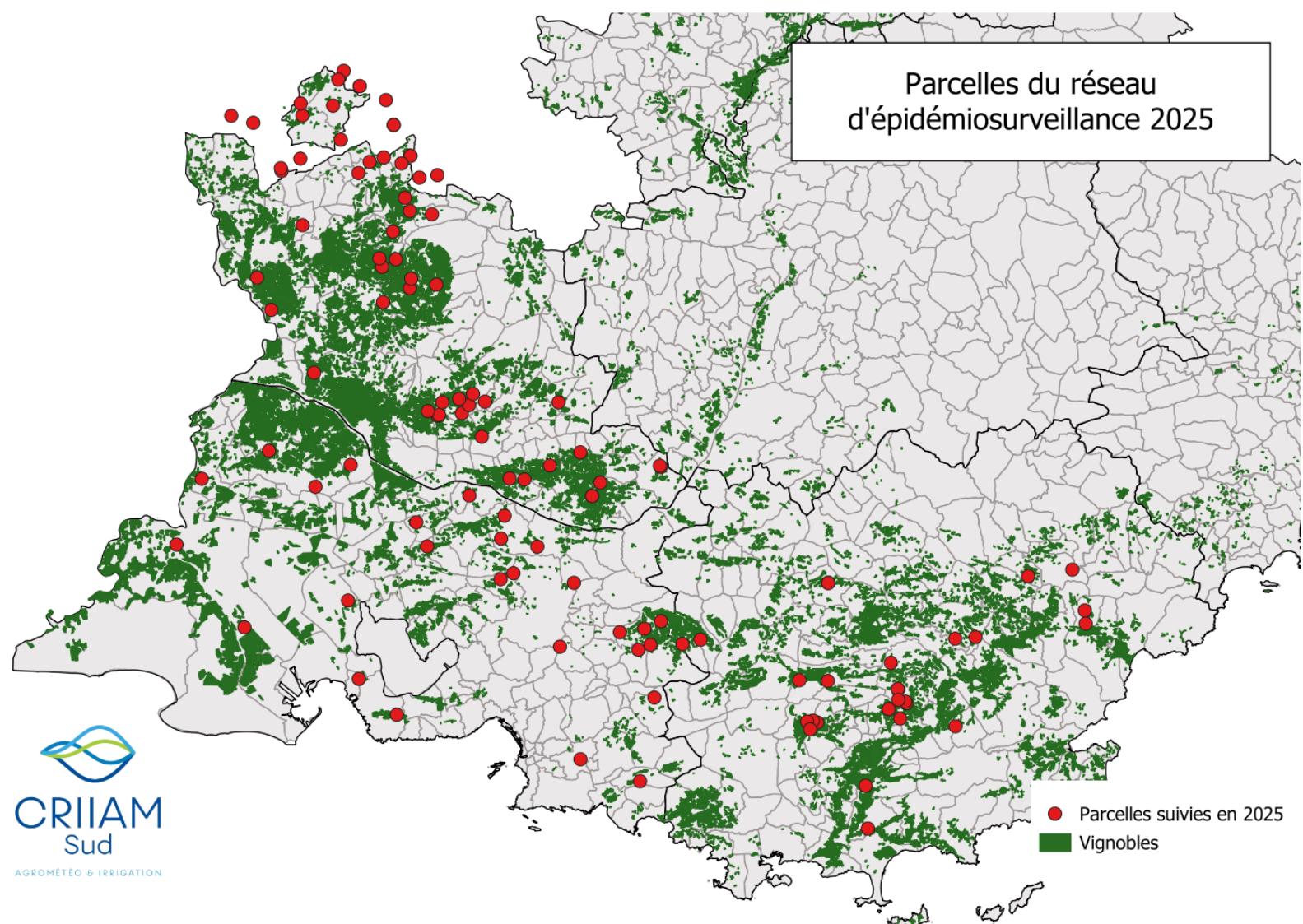


Tous les BSV
PACA

PRÉSENTATION DU RÉSEAU

162 parcelles fixes observées en 2025, réparties sur quatre territoires :

- 3 parcelles dans les Hautes Alpes
- 41 parcelles dans le Var
- 37 parcelles dans les Bouches du Rhône
- 81 parcelles dans le Vaucluse/sud Drôme



Bioagresseur	Pression 2025	Pression 2024	Pression 2023	Pression 2022
Excoriose	Faible	Faible	Faible	Faible
Oïdium	Faible, ponctuellement moyenne	Faible, ponctuellement moyenne	Moyenne, ponctuellement forte	Moyenne, ponctuellement forte
Mildiou	Forte à localement très forte	Forte à localement très forte	Forte à localement très forte	Faible à très faible
Black-rot	Faible à nulle, localement moyenne	Faible à nulle, localement moyenne	Faible à nulle	Faible à nulle
Vers de la grappe	Faible à localement forte	Faible à localement forte	Faible à localement forte	Faible à localement forte
Pyrale du Daphné	Faible à localement forte dans les Bouches du Rhône et le Var	Faible à localement forte	Faible à localement forte	Faible à localement modérée

Les fréquences et intensités des bioagresseurs sont détaillées dans la partie « [bilan par bioagresseur](#) »

FACTEURS DE RISQUES

Bilan climatique

Octobre 2024 - Avril 2025

Le mois d'octobre 2024 est marqué par une douceur exceptionnelle. Nous avons battu quelques records concernant les minimales. Le mois de novembre est également particulièrement doux avec des records de douceur battus (datant de 2015). Les pluies restent faibles sur novembre et décembre 2024. Décembre 2024 est marqué par un fort ensoleillement, même si les records datant de 2001 sont loin d'être battus.

Malgré des épisodes de froid à la mi-janvier ainsi qu'à la mi-mars, les températures sont globalement restées au-dessus des normales de saison. Le mois de mars est marqué par des cumuls pluviométriques très importants. Mars 2025 se positionne sur de nombreuses stations comme étant le 2nd mois de mars le plus pluvieux, après 2024 (année du record). Le mois de mars se distingue aussi par le vent enregistré, qui est particulièrement exceptionnel à la fin du mois.

La période janvier-avril 2025 est plus humide que les moyennes, seule la pluviométrie de février est légèrement inférieure aux normales, selon les secteurs.

Le mois d'avril reste pluvieux et présente des minimales particulièrement douces sur certains secteurs.

Mai – Juin 2025

Après une fin de mois de mai très ensoleillée et séchante, le mois de juin se distingue par un épisode de canicule très marqué et particulièrement long. Sur près de la moitié des stations, les records de chaleurs de 2003 ou 2022 sont battus. Juin fut aussi très sec avec de forts déficits de pluviométrie.

FACTEURS DE RISQUES

Juillet – Septembre 2025

Au début juillet, dans la continuité du mois de juin, les températures sont caniculaires. Le vent a été exceptionnellement présent pour un mois de juillet, notamment en fin de mois. Le mois d'Août a aussi eu une période caniculaire durant laquelle des nouveaux records de chaleur ont été établis pour la saison avec des températures atteignant 40° C sur certains secteurs. La fin du mois d'Août fut marquée par des épisodes pluvieux très hétérogènes mais par endroits très importants.

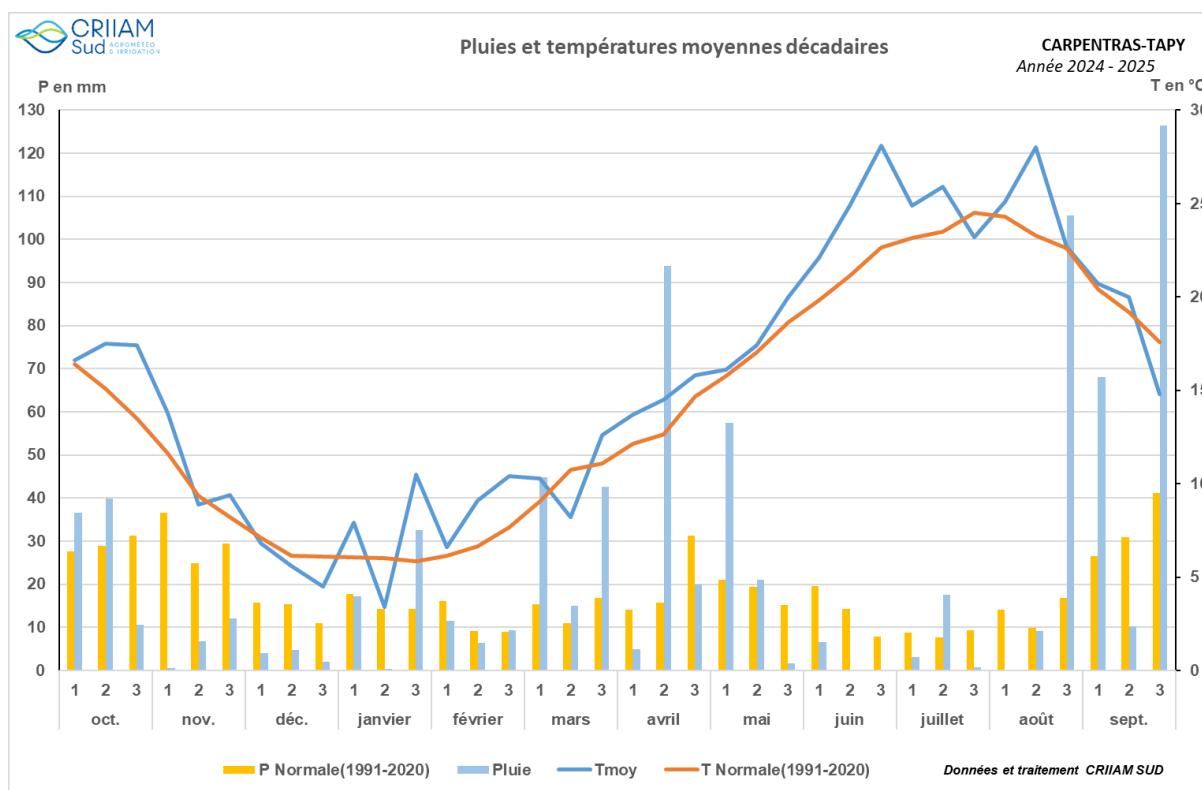
Le mois de Septembre se distingue par des pluies diluviennes avec des cumuls mensuels parfois de plus de 200 mm.

De nombreux événements climatiques sont à relever pour cette campagne:

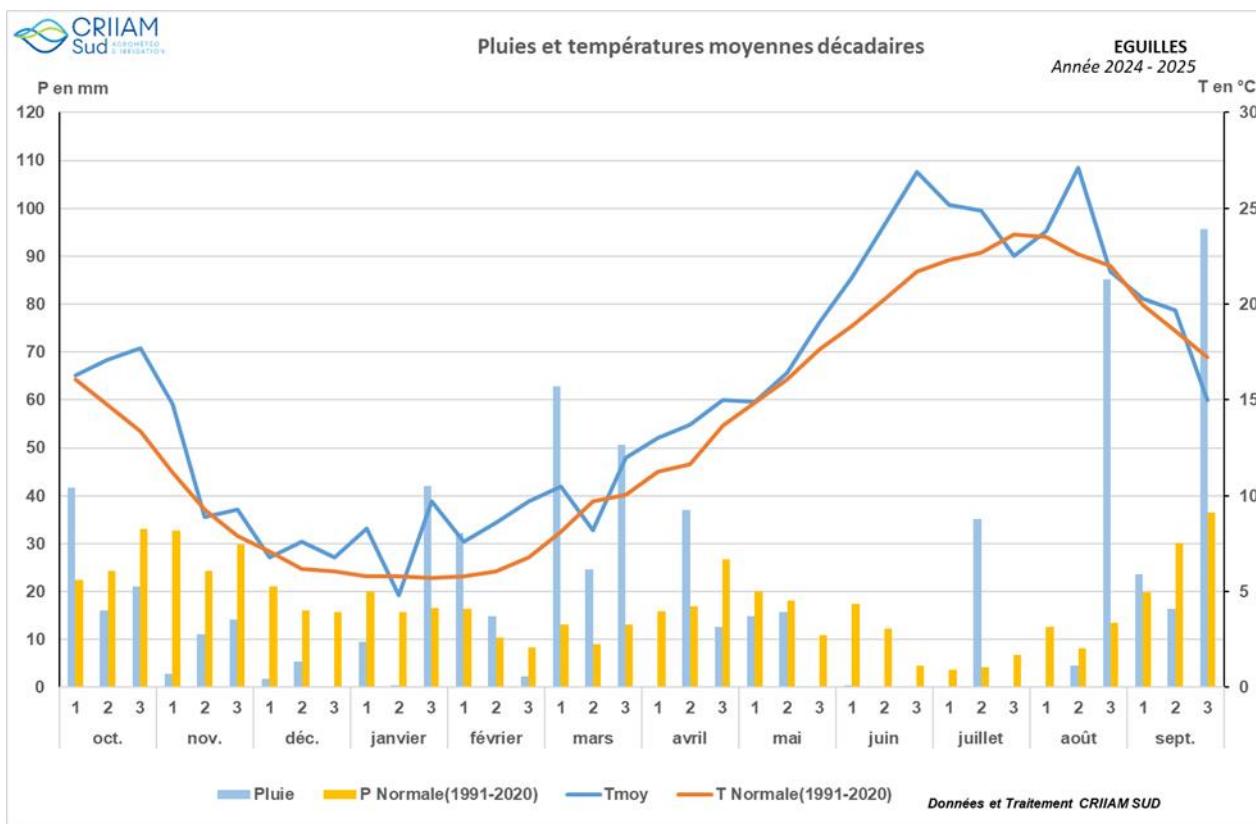
- ❖ Entre le 05 et 20 mai : orage de grêle dans le Var avec dégâts
- ❖ 20 mai : fortes pluies conduisant à des inondations dans le Var (250 mm sur Bormes les Mimosas)
- ❖ 04 juin: orage accompagné de grêle dans le Vaucluse (secteur Plan de Dieu)
- ❖ 23 juin: orage accompagné localement de grêle dans le secteur Sud Drôme (Vinsobres-Nyons)
- ❖ 30 juin: orage accompagné localement de grêle dans le Vaucluse (Valréas)
- ❖ 01 au 03 juillet : orage accompagné localement de grêle en PACA et Sud Drôme

Sur ces graphiques, sont représentées les pluies (histogrammes) et les températures décadiques (courbes) d'octobre 2024 à septembre 2025, comparées à la normale (moyenne sur 30 ans).

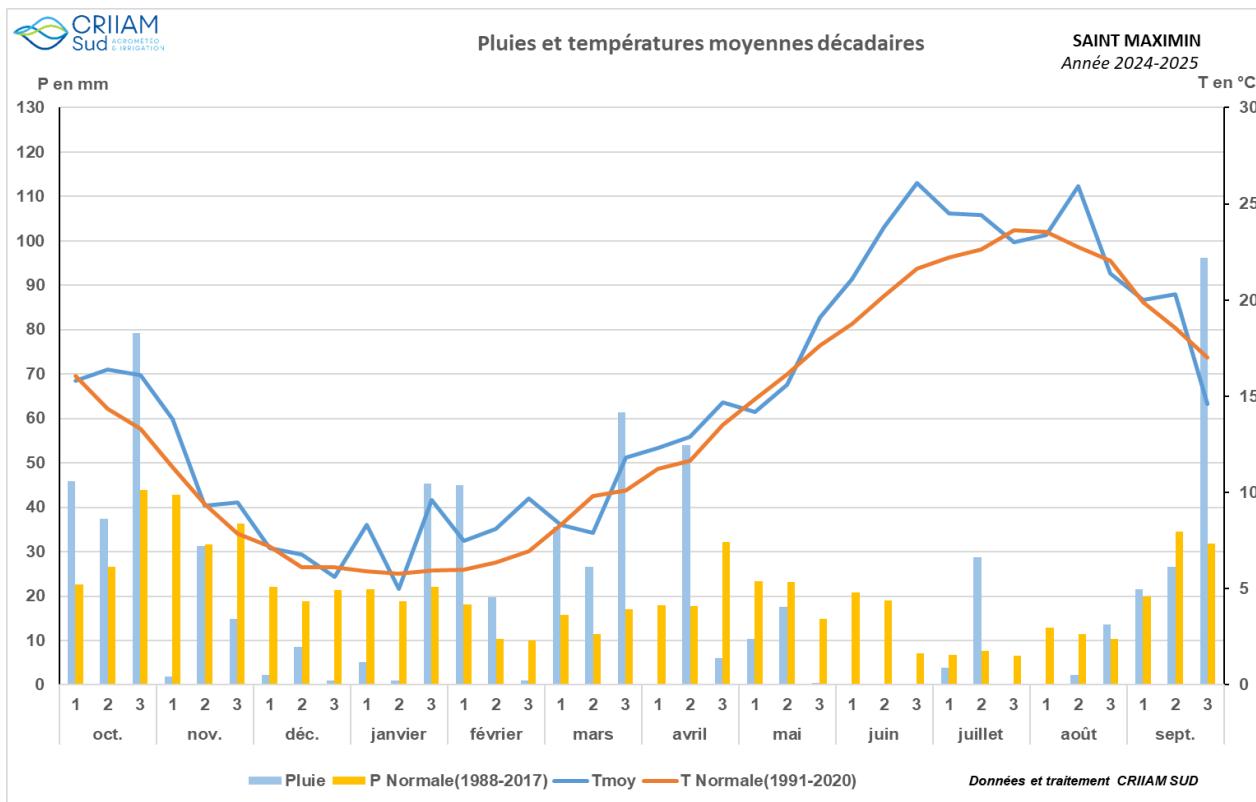
VAUCLUSE



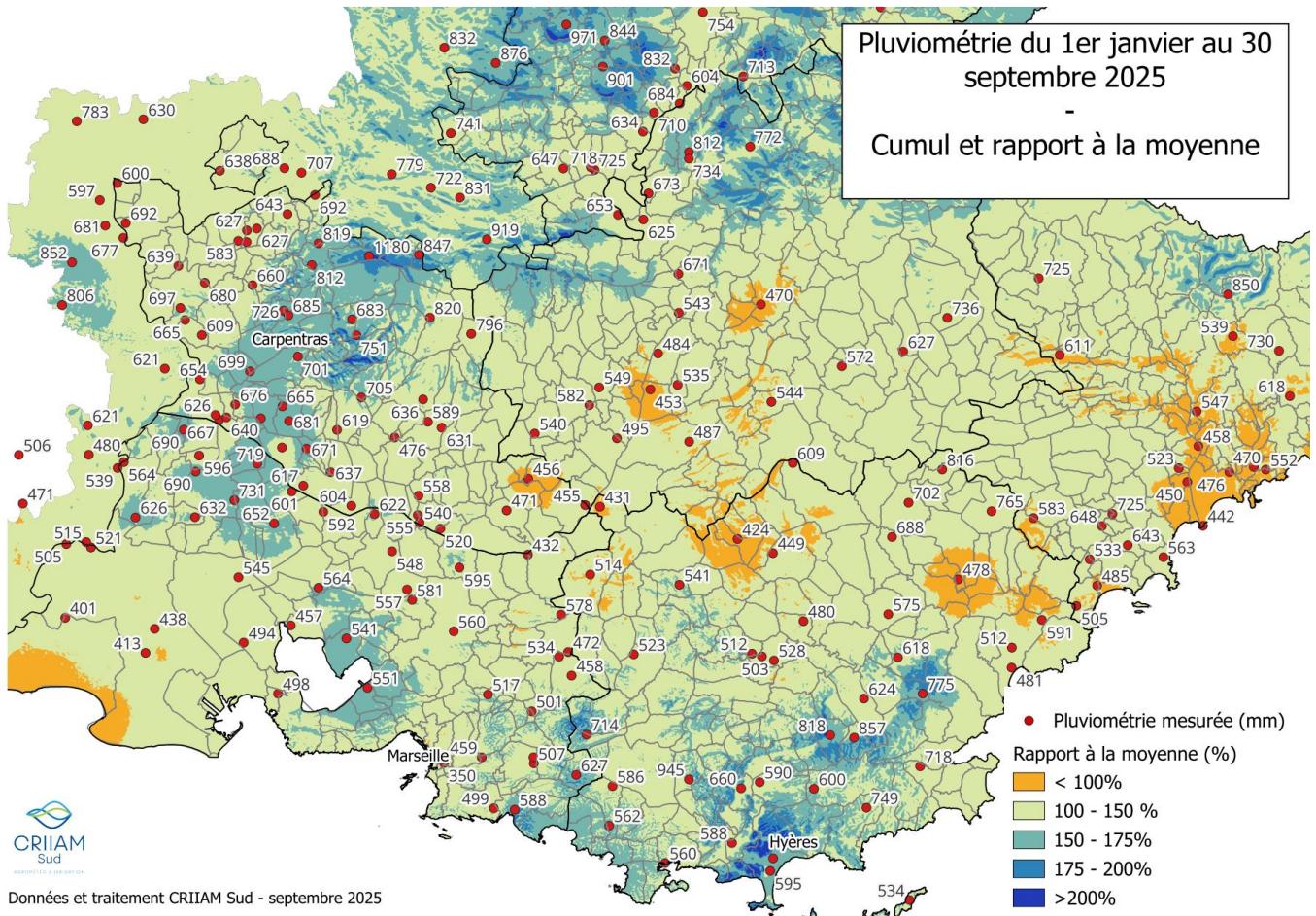
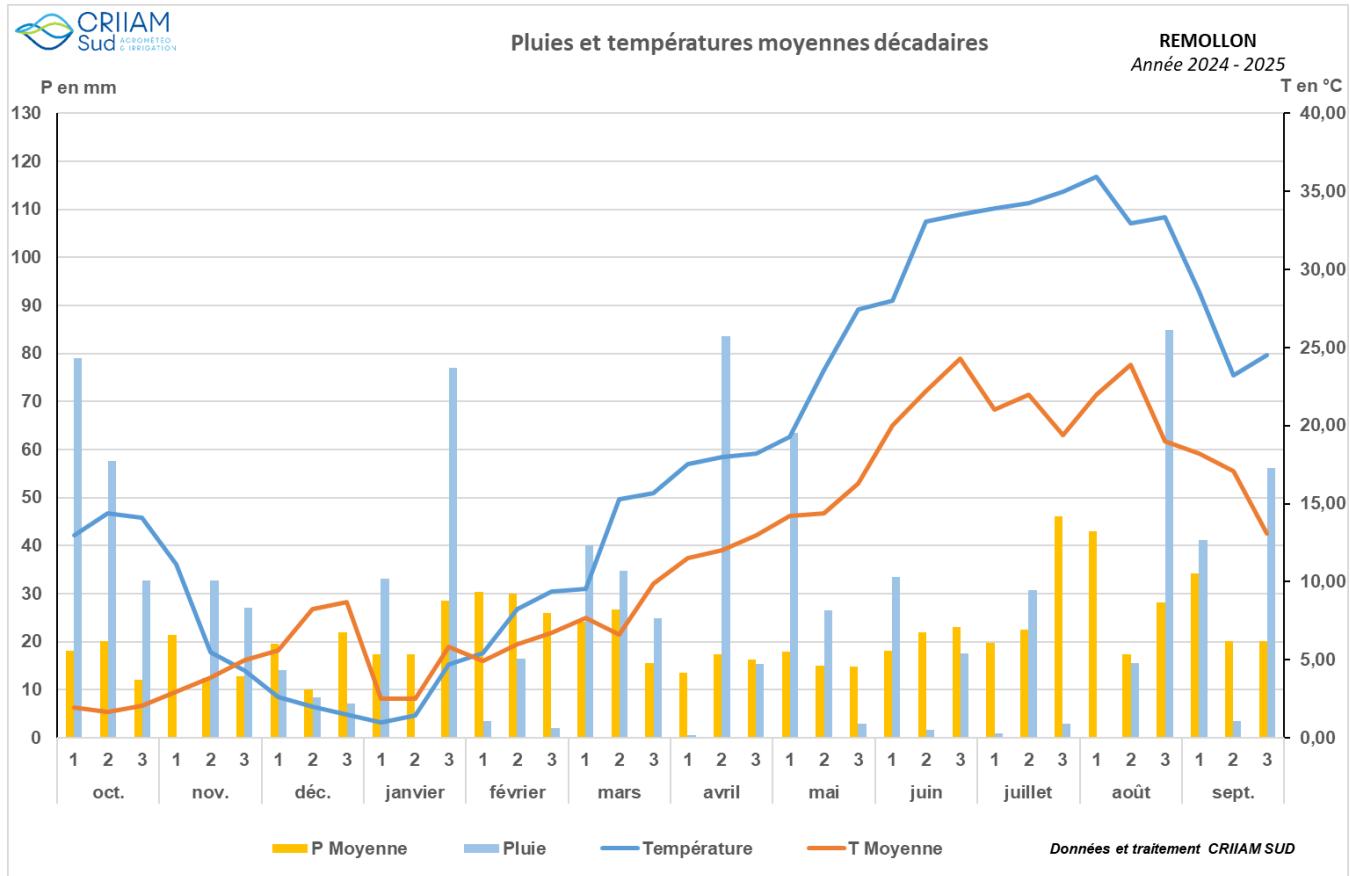
BOUCHES DU RHÔNE



VAR



HAUTES ALPES



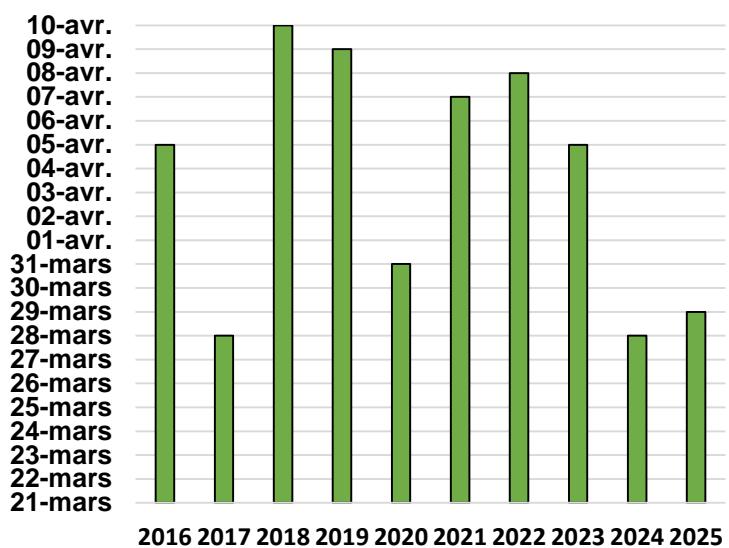
FACTEURS DE RISQUES

Phénologie : cépage Grenache

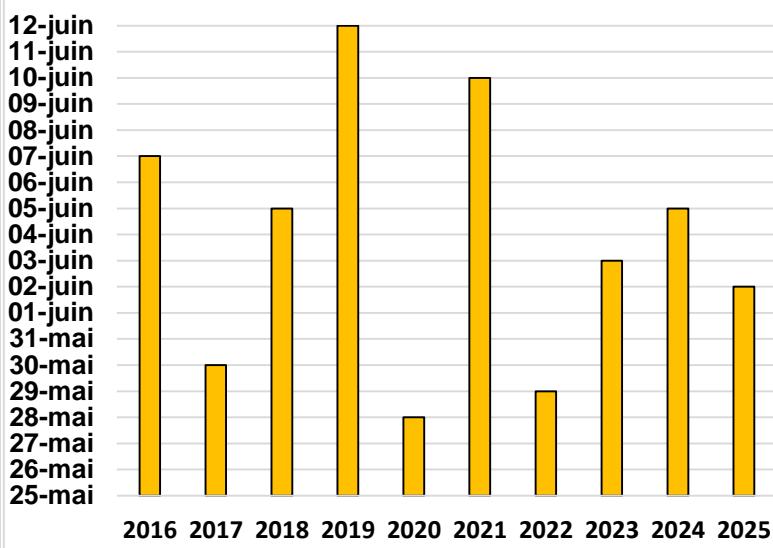
Le débourrement, **en secteurs très précoces** est observé autour du 24 mars soit quelques jours de retard par rapport à 2024. Cette observation est généralisée quelque soit le secteur. Suite à une période plus chaude (mai à août), la phénologie sera en avance par rapport à 2024 jusqu'à la véraison. Toutefois, sur certaines parcelles avec une charge importante et suites aux conditions météorologiques (stress hydrique notamment), l'évolution de la maturité a pu être ralenti.

Carte de précocité

**Dates de débourrement en secteur médian
(années 2016 à 2025)**



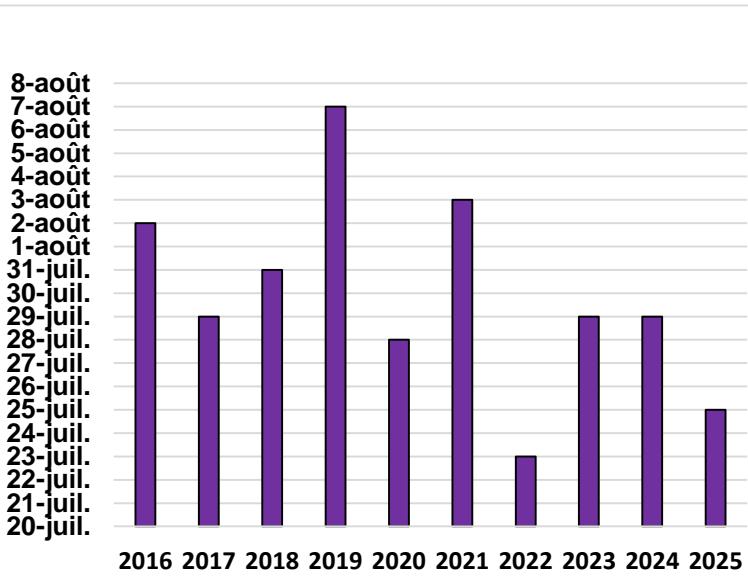
Dates de pleine floraison en secteur médian (années 2016 à 2025)



Le débourrement en secteur médian est proche de 2017 et 2024.

Au stade pleine floraison en secteur médian, 2025 est proche de 2023, en avance de 3 jours sur 2024.

**Dates de début véraison en secteur médian
(années 2016 à 2025)**



Au stade début véraison en secteur médian, 2025 est avance de 4 jours sur 2024 et 2023.

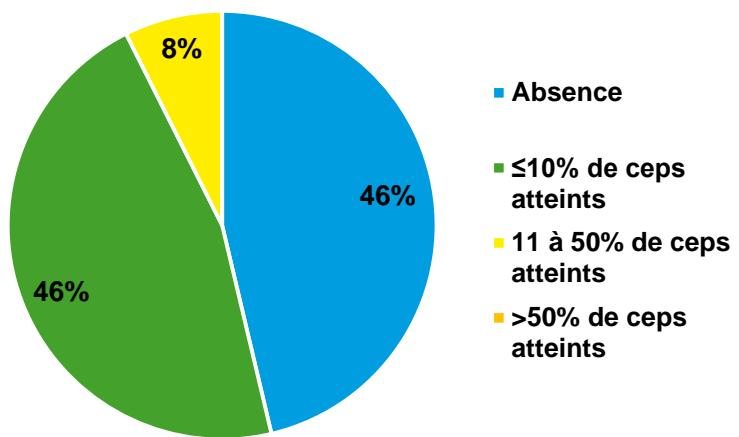


BILANS PAR BIOAGRESSEUR

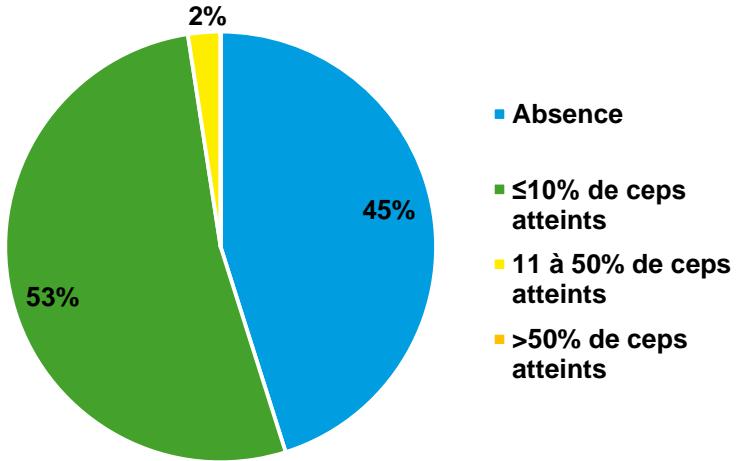
Excoriose

Sur 162 parcelles observées au printemps, 92 % des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10 % d'attaque. En 2024, 97 % des 164 parcelles observées ne dépassaient pas le seuil de nuisibilité.

Fréquence d'attaque en 2025



Fréquence d'attaque en 2024



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

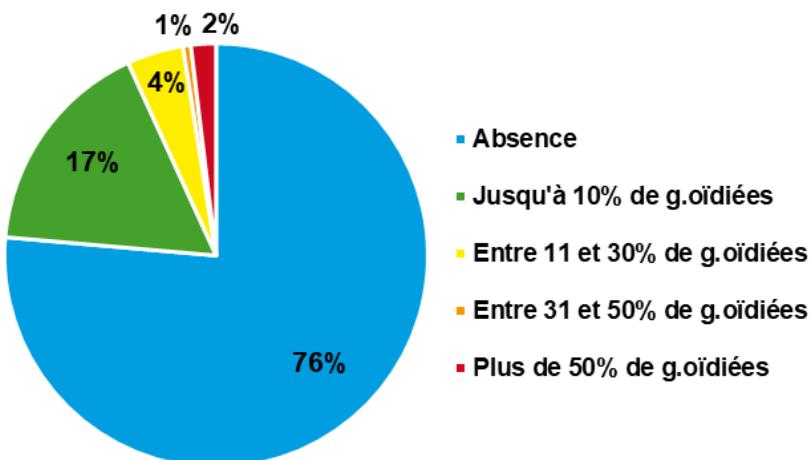
Oïdium

Sur 162 parcelles observées du stade « fermeture de la grappe » au stade « début véraison », 93 % des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de grappes (g) oïdiées.

En 2024, 87 % ne dépassaient pas le seuil de nuisibilité.



Fréquence d'attaque sur grappes

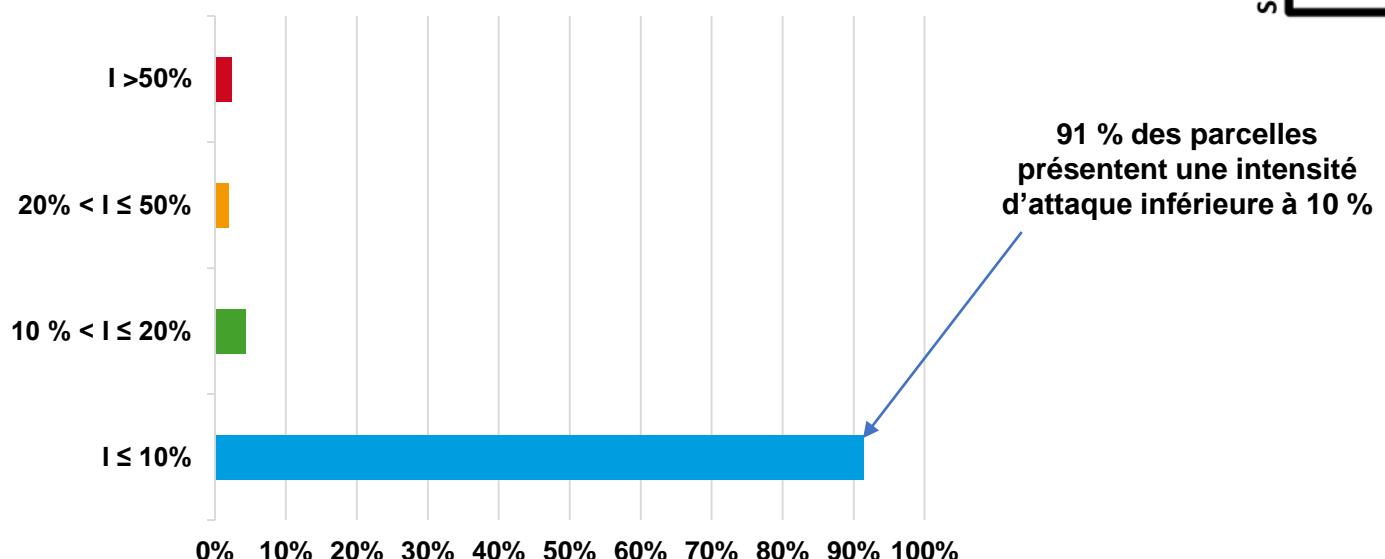


Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Parcelles nature : sur 20 parcelles observées, 4 parcelles dépassent le seuil de nuisibilité.

BILANS PAR BIOAGRESSEUR

Intensité (I) d'attaque de l'oïdium sur grappes



Mildiou

Modèle Milstop : les contaminations détectées cette année par ce modèle ont été de niveau très faible à très fort et globalement, sur la période de « forte sensibilité » (pré-floraison-fermeture), fort à très fort.



Territoire Provence

Les premiers foyers primaires sont observés sur secteurs très précoces le 15 avril à la Londe-les-Maures sur Grenache et Tibouren probablement suite aux pluies du 22-23 mars. De nouveaux foyers primaires apparaissent dès le 22 avril à Cogolin, Ramatuelle, Roquebrune, la Motte, La Londe-les-Maures, Bormes-les-Mimosas, Puget-ville, Pierrefeu, Gonfaron et le Cannet-des-Maures issus des pluies du 13 au 19 avril.

Les premiers symptômes sur inflorescences sont observés le 30 avril à la Croix Valmer. La maladie a continué de progresser à cause des épisodes pluvieux fréquents en mai. Des attaques sur rameaux et du mildiou mosaïque ont été également observés. Le mildiou s'est stabilisé en juillet suite à la sécheresse estivale. Des pertes de récoltes ponctuelles dues au mildiou ont pu être observées sur les parcelles les plus touchées.

Analyse du risque

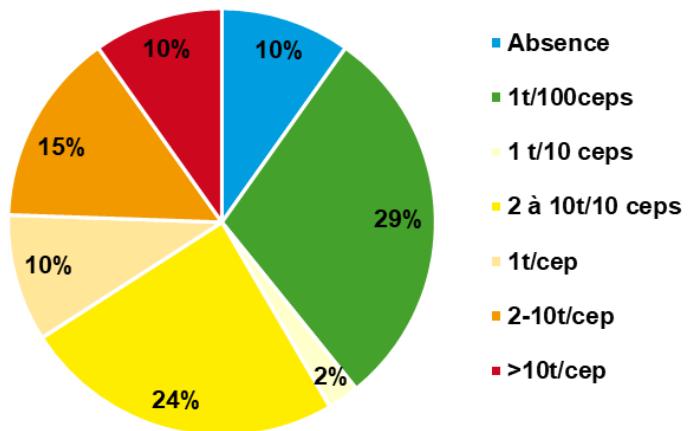
Contaminations	Niveau modèle Milstop
22 au 23 mars	Très faible à moyen
25 au 27 mars	Très faible à moyen
14 au 17 avril	Faible à moyen
19 avril	Faible à fort
05 et 07 mai (localisée)	Moyen à fort
11 au 13 mai (localisée)	Très faible à fort
16/17 mai (localisée)	Très faible à fort
19/20 mai	Très faible à très fort
22 mai (localisée)	Moyen
20 juillet (localisée)	Très faible à faible

BILANS PAR BIOAGRESSEUR

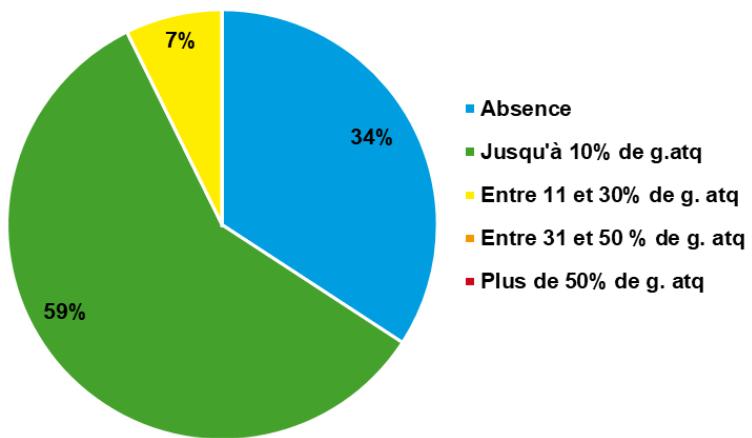
Territoire Provence: mildiou (suite)

Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence d'attaque



Mildiou sur grappes : fréquence d'attaque



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Sur 41 parcelles observées, 90 % des parcelles présentent des taches (t) sur feuilles, 66 % présentent des symptômes sur grappes (grappes attaquées (g. atq)).

Parcelles nature : sur les 3 parcelles observées, toutes présentent des symptômes sur feuilles et 2 sur grappes.

Territoire Coteaux/Aix en Provence

Les premiers repiquages sont trouvés à Eyragues et Lamanon ainsi que les premiers foyers primaires au pied de la Sainte Victoire fin avril issus des pluies du 13 au 15 avril. Mi-mai, la moitié des parcelles du réseau présentait du mildiou sur feuille.

Le mildiou a fortement progressé suite aux épisodes pluvieux qui se sont succédés régulièrement et ont donné lieu à des repiquages successifs. Au mois de juillet, la situation se stabilise avec l'absence de pluie.

Analyse du risque

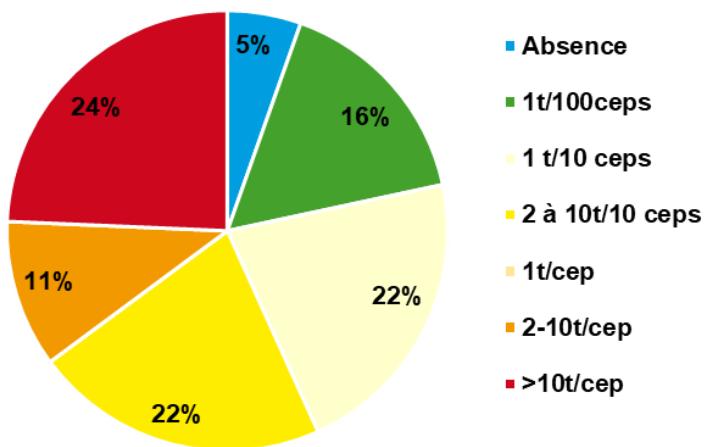
Contaminations	Niveau modèle Milstop
21 au 24 mars	Très faible à fort
13 au 16 avril	Très faible à fort
19 avril	Fort
26 au 29 avril	Fort à très fort
04 mai (localisée)	Fort à très fort
11 au 16 mai (localisée)	Fort à très fort
19 au 20 mai	Très faible à très fort
20 juillet	Très faible
23 juillet (localisée)	Très faible

BILANS PAR BIOAGRESSEUR

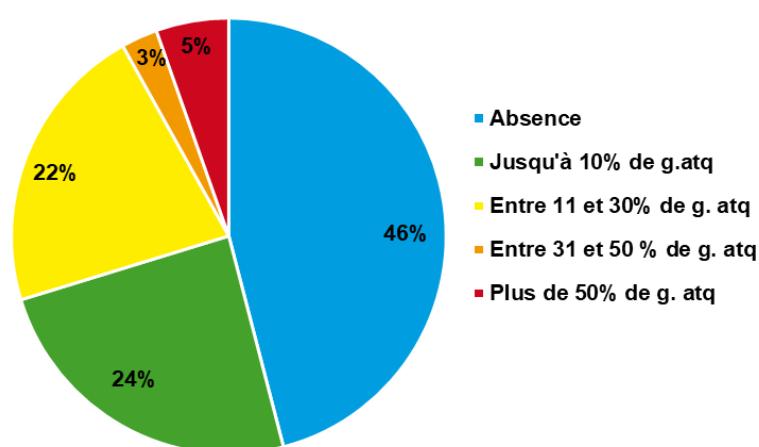
Territoire Coteaux / Aix en Provence: mildiou (suite)

Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence d'attaque



Mildiou sur grappes : fréquence d'attaque



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Sur 37 parcelles observées, 95 % des parcelles présentent des taches (t) sur feuilles, 54 % présentent des symptômes sur grappes (grappes attaquées (g. atq)).

Parcelles nature : sur 5 parcelles observées, toutes présentent des taches sur feuilles et 2 parcelles sur grappes

Territoire Hautes Alpes

Les premiers foyers primaires sont observés le 23 mai sur une parcelle hors réseau BSV issus des pluies de début mai. De nouvelles taches sur feuilles sont observées début juin. De rares symptômes sur grappe sont signalés fin juin. De manière générale, le mildiou a été peu présent dans le département.

Analyse du risque

Contaminations	Niveau modèle Milstop
14 au 15 avril	Faible
19 avril	Moyen
23 avril	Moyen
26 au 27 avril	Moyen
04 au 06 mai	Moyen
09 mai	Moyen
11 mai	Fort
19 au 21 mai	Fort
04 juin	Fort
30 juin	Fort
20 juillet	Moyen
23 juillet	Moyen

Observations

Le bilan des observations sur feuilles indique 67 % des parcelles se situant entre 2 à 10 taches sur 10 ceps observés et 33 % des parcelles avec 1 tache sur 100 ceps observés. Aucun symptôme de mildiou sur grappe a été signalé sur les parcelles du réseau.

BILANS PAR BIOAGRESSEUR

Territoire Côtes du Rhône/vallée du Rhône et sud Drôme

Suite aux pluies de fin mars, et à la précocité du débourrement, les premiers foyers primaires sont observés en secteur précoce, le 16 avril à Châteauneuf du Pape (Vaucluse).

De nouveaux foyers primaires et repiquages sur feuilles et inflorescences sont observés dès la fin avril pour être généralisés à tous les secteurs mi-mai.

L'attaque sur feuilles et grappes a continué à augmenter suite aux pluies régulières de mai-juin et aux rosées matinales. En juillet, la pression s'est globalement stabilisée sauf localement, par défaut de couverture ou liée à une pousse toujours active. Des défoliations ont été observées en fin de saison sur certaines parcelles.

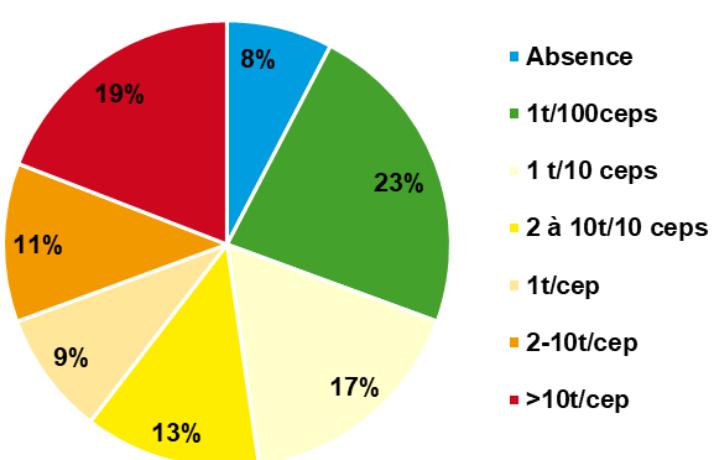
En conclusion, la pression s'est maintenue longtemps, elle a été forte à très forte et a bien marqué le feuillage mais le potentiel récolte a été globalement faiblement impacté.

Analyse du risque

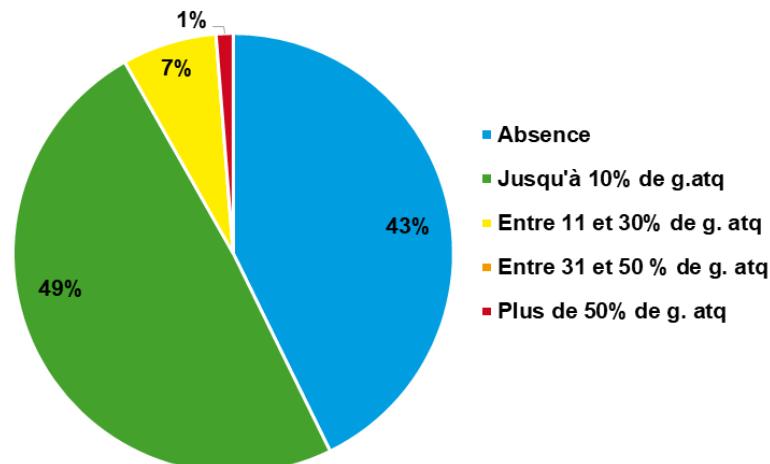
Contaminations	Niveau modèle Milstop
21 au 24 mars	Très faible à fort
13 au 16 avril	Très faible à fort
19 avril	Fort à très fort
23 avril (localisée)	Fort à très fort
26 au 29 avril	Fort à très fort
03 au 05 mai	Fort à très fort
06 mai (localisée)	Moyen à très fort
09 et 12 mai (localisée)	Fort à très fort
14 mai (localisée)	Très fort
19 au 22 mai	Fort à très fort
04 juin (localisée)	Fort à très fort
30 juin (localisée)	Moyen
02 juillet (localisée)	Moyen

Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence d'attaque



Mildiou sur grappes : fréquence d'attaque



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Territoire Côtes du Rhône / Vallée du Rhône et Sud Drôme : mildiou (suite)

Observations

Sur 79 parcelles observées, 8 % des parcelles ne présentent pas de tache (t) sur feuilles. 8 % des parcelles ont plus de 10 % de grappes attaquées (g. atq).

Parcelles nature: sur 12 parcelles observées, 11 parcelles ont des symptômes sur feuilles (dont 3 avec plus de 50 t /cep) et 11 sur grappes (dont 1 avec une perte totale de récolte)

Black-rot

Observations

Les premiers symptômes observés sur feuilles le 06 mai sont issus des pluies du 13 au 16 avril, le 13 mai sur inflorescences.



La pression de la maladie a été globalement faible à localement moyenne malgré une présence importante en début de saison sur feuilles.

Sur 155 parcelles observées, 77 présentent des symptômes (soit ≈50 % des parcelles du réseau) sur feuilles et 9 ont eu des symptômes sur grappes avec moins de 30 % d'attaques.

Parcelles nature: sur 20 parcelles observées, 15 parcelles présentent des symptômes sur feuilles et 5 sur grappes (dont une parcelle où les grappes sont touchées à 50 %).

Vers de la grappe (eudemis-cochylis)

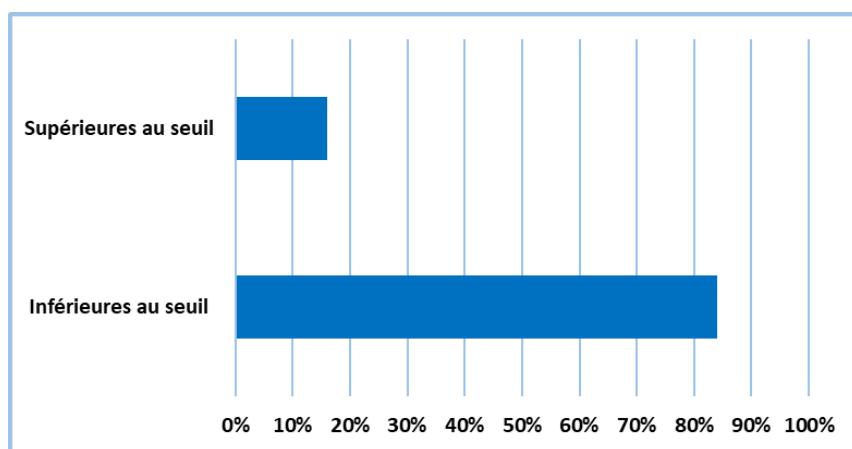
Carte de précocité



Première génération

Début des vols à partir du 20 mars en secteur I, du 24 mars en secteur II, du 26 mars en secteurs III, du 30 mars en secteur IV, du 04 avril en secteur V.

Bilan régional des glomérules



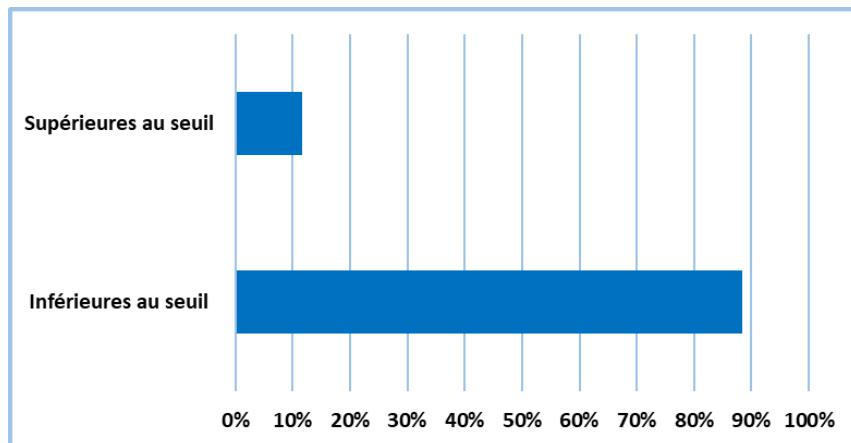
Sur 162 parcelles observées, 84 % d'entre elles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10 % de glomérules.

Vers de la grappe (eudemis-cochylis)

Deuxième génération

Début des vols à partir du 30 mai en secteur I, du 02 juin en secteur II, du 05 juin en secteur III, du 09 juin en secteur IV, du 14 juin en secteur V.

Bilan régional du nombre de foyers de perforations

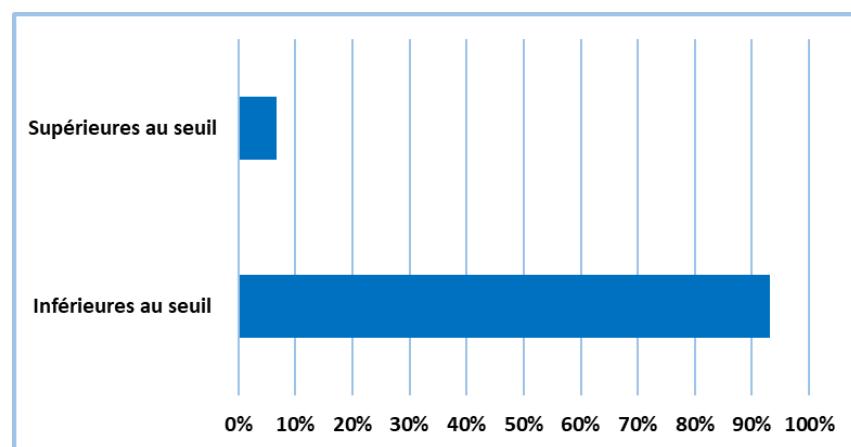


Sur 137 parcelles observées, 88 % d'entre elles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10 % de foyers de perforations.

Troisième génération : eudémis

Début des vols eudémis, à partir du 09 juillet en secteur I, du 12 juillet en secteur II, du 16 juillet en secteur III, du 20 juillet en secteur IV, du 26 juillet en secteur V.

Bilan régional du nombre de foyers de perforations



Sur 73 parcelles observées, 93 % d'entre elles pas le seuil de nuisibilité qui est de 30 % de foyers de perforations.

De manière générale, la pression vers de la grappe en 2025 a été faible à localement forte.

La Pyrale du Daphné : *Cryptoblabes gnidiella*



En 2025, les premières captures sont observées dans les Bouches du Rhône (Tarascon) début mai puis dans le Vaucluse (Châteauneuf du Pape et Châteauneuf de Gadagne) et dans le Var à la mi-mai.

Les vols se sont intensifiés en juillet et août selon les secteurs notamment dans les Bouches du Rhône et le Var.

Des dégâts importants ont été observés très localement dans les Bouches du Rhône et dans le Var.

De manière générale, la pression du ravageur a été moins importante qu'en 2024. En effet, les conditions climatiques de l'année, avec des fortes chaleurs fin juin, beaucoup de vent en juillet et une période de caniculaire début août semblent avoir impacté le développement de ce ravageur en Vallée du Rhône.

Chrysalides et dégâts de larve de *Cryptoblabes gnidiella*



Photos CA84

Flavescence dorée : *Scaphoideus titanus*

Les premières larves ont été observées autour du 05 mai. Ensuite, les premiers adultes ont été piégés fin juin.

Les traitements obligatoires ont été fixés par la DRAAF PACA et la DRAAF AURA aux dates suivantes :

- Secteurs à 1 traitement unique obligatoire : 11 au 22 juin en conventionnel.
En AB: pour la Drôme, 2 traitements à réaliser à 10 jours d'intervalle et en PACA, 1 seul traitement à faire.
- Secteurs à 2 ou 3 traitements obligatoires :

	DATE DRAAF PACA	DRAAF AURA
T1	Du 04 au 15 juin	
T2	En conventionnel: 14 jours après le T1 : 18 au 29 juin En AB : 10-12 jours après le T1 : 14 au 25 juin	
T3	En conventionnel: 8 au 22 juillet En AB : 1 renouvellement à 10 jours après le T2: 24 juin au 05 juillet	En conventionnel: 10 au 21 juillet

Le communiqué du 26 septembre détaillant le bilan provisoire de la campagne de prospection 2025 (parcelles contaminées par la flavescence dorée en région PACA) est en ligne sur le site :

DRAAF-PACA : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-r37.html>

La DRAAF AURA a mis en ligne une carte dynamique avec les premiers résultats de la prospection 2024, [cliquez ici](#).)

Adventices

Avec les conditions climatiques chaudes et humides, l'herbe a été à son aise pour se développer. La gestion des adventices a posé quelques problèmes au printemps dans certaines parcelles. Cependant, au sein du réseau de parcelle BSV PACA, il n'a pas été signalé de recrudescence de flore particulière, envahissante.

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) est une espèce exotique envahissante. Le pollen de cette adventice peut provoquer des allergies chez les personnes sensibles.



ORGANISMES A SURVEILLER

Cicadelle africaine de la vigne (*Jacobiasca lybica*)

C'est une espèce invasive décrite initialement en Cyrénaïque sur le coton au début du XXe siècle, puis sur vigne dans les vignobles du Maghreb ; elle est ainsi surnommée la cicadelle africaine de la vigne.

Elle est déjà présente dans les vignobles du sud de l'Europe : Espagne, Grèce, Portugal et Italie notamment en Sardaigne. Elle a été observée en Corse en 2023 et dans les Pyrénées-Orientales et dans le Var en 2024 et 2025. C'est l'espèce la plus répandue avec *E. vitis* dans les vignobles méridionaux (Alma, 2002).

Les adultes mesurent de 2,5 à 3,2 mm, de couleur verte. Les ailes sont transparentes-vertes avec des nuances jaunes. Les larves sont vertes, de 0,7 à 2,3 mm selon le stade, corps

mince généralement vert. Leurs yeux sont grands et de couleur crème à rouge saillant.

Cet insecte est un piqueur-suceur, piquant l'épiderme en face inférieure.

Les feuilles attaquées sont plus ou moins déformées et décolorées. La sève n'y circule plus et leurs bords se dessèchent ; la feuille est comme roussie par le feu ; souvent aussi, elle s'enroule vers le bas. En cas de très forte attaque, la chute des feuilles expose les raisins au soleil, provoquant leur échaudage.



Scarabée japonais (*Popillia japonica*)

Le scarabée japonais, *Popillia japonica* est un insecte polyphage classé Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Déjà présent dans le nord de l'Italie depuis 2014, il a été détecté dans le Haut-Rhin début juillet 2025.

Cet insecte exotique envahissant est une menace majeure pour plus de 400 espèces végétales, dont la vigne, les arbres fruitiers, le maïs, les cultures maraîchères ou encore les gazon.

Pour plus d'informations, consulter : [Note nationale BSV scarabee japonais Popillia japonica DGAL](#)



INFORMATIONS

Parcelles natures

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa

Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : GALANOPPOULO Marine - THEVENOT Florine

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Hautes Alpes, Var et Vaucluse

Domaine expérimental La Tapy

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



[Vous abonner](#)



[Devenir observateur & contact](#)



[Tous les BSV PACA](#)